

Questions orales

15 p. 100 du fonds de la sécurité du revenu, soit 2 milliards de dollars, est rien de moins qu'un vol manifeste.

Encore une fois, je demande à la ministre de reconsidérer sa position concernant le projet de loi C-21 et soit d'accepter les amendements importants apportés au projet de loi, soit de le retirer sans plus tarder.

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai déjà dit en répondant à la première question du député que je ne retirerais pas le projet de loi.

Ceux qui se sont dits contre ce projet de loi, tant devant le comité législatif qu'à l'autre endroit, ne sont franchement pas d'accord, mais pour des motifs totalement différents.

Notre proposition est équilibrée. Les avantages se situent à l'autre extrémité. Ne venez pas me dire que les jeunes parents de notre pays ne sont pas en faveur de ce projet de loi. Ils sont pour, car il prolongera les prestations de maternité et les prestations parentales. Ne me dites pas que les gens de plus de 65 ans ne sont pas en faveur du projet de loi, car eux aussi en retireront des avantages.

Dites-moi comment ces avantages pourront être accordés si nous ne modifions pas cette loi. Nous avons créé une situation qui améliorera le sort des travailleurs en leur offrant un meilleur moyen de participer à l'avenir économique du Canada.

* * *

LE BILINGUISME

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Le chef de l'opposition a fait une proposition qui me semble très sérieuse et qui devrait être considérée comme non partisane. Les Canadiens de toutes les régions se soucient de l'avenir du pays et de la responsabilité que nous, dirigeants nationaux, avons de bâtir la nation.

Je demande encore une fois au premier ministre: est-il prêt à appuyer une motion tripartite voulant que la Chambre reconnaisse et cherche à promouvoir les droits des minorités linguistiques partout au Canada, qu'il s'a-

gisse des anglophones au Québec ou des francophones dans les autres provinces?

• (1430)

À mon avis, ce n'est pas sujet à discussion. Je ne propose pas de débat, car je ne crois pas cela nécessaire.

Le premier ministre est-il prêt à appuyer une motion voulant que la Chambre appuie les droits des minorités linguistiques partout au Canada.

M. Bouchard (Roberval): Pourquoi n'appuyez-vous pas l'Accord du lac Meech? C'est ce à quoi il vise.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, depuis que je fais de la politique et même avant d'être élu, j'ai toujours appuyé vigoureusement et sans réserve le principe du bilinguisme et la promotion des droits linguistiques et autres des minorités dans tout le pays.

J'estime que c'est une caractéristique fondamentale du bien-être de la nation. J'en ai parlé, dans des circonstances différentes, à Winnipeg en 1983-1984 et au Québec lorsque ce n'était pas un sujet qui avait particulièrement la faveur populaire. Je crois que c'est essentiel au bien-être du pays.

Ma collègue se dit préoccupée par l'avenir du pays et me demande d'appuyer une résolution en faveur du bilinguisme. Je me ferai un plaisir d'examiner n'importe quelle motion qui fait valoir quelques-uns de ces principes fondamentaux. Chose certaine, je suis, comme ma collègue, très préoccupé par l'avenir d'un pays dont la Constitution exclut la province de Québec. C'est la raison pour laquelle nous avons négocié l'Accord du lac Meech, et j'espère que ma collègue lui accordera son appui.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, il est certain que les Canadiens attendent que la Chambre leur trace la voie à suivre en la matière. Je ne conteste pas la déclaration du premier ministre en faveur des droits des minorités au Canada. Je suppose donc que l'appui du premier ministre est assuré si les leaders parlementaires se réunissent aujourd'hui pour rédiger cette motion. Je ne mets pas en doute les intentions du premier ministre.

Dans la même veine, je demande aussi au premier ministre s'il a communiqué avec les premiers ministres